

BAC PROFESSIONNEL CGEA SYSTEME A DOMINANTE ELEVAGE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL OPTION CONDUITE ET GESTION DE L'EXPLOITATION AGRICOLE SPECIALITE SYSTEME A DOMINANTE ELEVAGE

Cette formation est destinée aux jeunes gens et jeunes filles désireux d'acquiescer une formation professionnelle qui leur permettra d'obtenir le "Baccalauréat Professionnel Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (CGEA)"

I - ADMISSION : Après examen du dossier scolaire ce Baccalauréat Professionnel s'adresse :

A - en priorité aux élèves titulaires d'un des diplômes suivants :

- Un BEPA - Option Conduite de Production Agricole,
 - Spécialité : Productions Animales et Productions Végétales
 - Option Conduite de Productions Agricoles
 - Option Agroéquipements
 - Option Activités Hippiques
- Un CAPA - Option Productions Agricoles
 - Spécialité : Utilisation des matériels

B - Sur décision de la DRAF, prise après avis de l'équipe pédagogique, aux élèves :

- titulaires d'un BEPA ou CAPA autres que ceux visés ci-dessus (ou d'un CAP ou BEP).
- ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de Première
- titulaires d'un diplôme ou titre homologué classé au niveau V
- ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de 2 années d'activité professionnelle
- ayant accompli une formation à l'étranger

Attention Les élèves issus de 2nde générale ou technologique ne sont pas admis en Baccalauréat Professionnel.

II - ETUDES :

Durée - 2 années.

III - EXAMEN :

Une partie en contrôle en cours de formation, une partie en épreuves terminales nationales.

IV - PROGRAMME :

Modules Généraux: 644 heures sur les 2 ans

MG 1 : Connaissance et pratique de la langue française, approche de l'œuvre littéraire	135 heures
MG 2 : Connaissance et pratique d'une langue étrangère (anglais)	98 heures
MG 3 : Education physique et sportive	154 heures
MG 4 : Education socioculturelle et communication	116 heures
MG 5 : Connaissance du monde contemporain	113 heures
MG 6 : Hygiène et protection de la santé	28 heures

Modules Professionnels: 575 heures sur les 2 ans

MP 1 : Mathématiques et traitement des données (Informatique)	140 heures
MP 2 : Connaissance des systèmes vivants (Biologie-écologie)	70 heures
MP 3 : Eléments de chimie du vivant, du sol, de l'environnement. Énergétique	70 heures
MP 4 : Pilotage de l'entreprise	80 heures
MP11 : Environnement socio-économique et réglementaire de la production et de la mise en marche	80 heures
MP12 : Gestion de l'entreprise agricole	135 heures

Modules de Spécialité Professionnelle : 461 heures sur les 2 ans

MP121 : Bases scientifiques et techniques pour la conduite de systèmes à dominante élevage	170 heures
MP122 : Conduite d'un élevage et des cultures fourragères associées	111 heures
MP123 : Optimisation du choix et de l'utilisation des agroéquipements	80 heures
MAP : En 1 ^{ère} année : Conduite d'un élevage équin	50 heures
MAP : En 2 ^{ème} année : Agro-tourisme – Transformation et Commercialisation	50 heures

VI- STAGES :

14 à 16 semaines de stage en milieu professionnel, dont 12 prises sur la scolarité.

VI-POURSUITES D'ETUDES ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS

Le Baccalauréat Professionnel ne prépare pas à la poursuite d'études. Mais celle-ci est néanmoins possible immédiatement ou après une première expérience professionnelle en

- Certificat de Spécialisation (Formation continue ou apprentissage) et pour les candidats ayant un bon dossier :
- Brevet de Technicien Supérieur (par toutes les voies de la formation) dans une option correspondant à la section du Baccalauréat Professionnel

Emplois : Installation en tant que chef d'exploitation agricole : le Baccalauréat Professionnel complété du "Stage 6 mois" permet d'obtenir la capacité professionnelle et d'accéder aux avantages qui en découlent (subventions, prêts bonifiés ...)

- Salarié des exploitations agricoles et des organisations professionnelles agricoles (contrôle laitier, services de remplacement, coopératives, services techniques ...)